

STATUTS ET NOMENCLATURES : DE LA VARIABILITÉ DES POIDS ET MESURES.



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

SEPTEMBRE 2015

Quand un officier en fin de détachement est obligé, contre son gré, d'occuper un poste éloigné qui ne correspond pas à son grade ni même à l'intérêt des services, au mépris du statut de la Fonction Publique ; quand un autre doit payer sur ses deniers les frais de déménagement liés à sa mutation outre-mer au motif qu'il lui manquerait 5 mois de présence en métropole sur les 48 "réglementairement" requis pour la prise en charge, quand on refuse de positionner des officiers hors nomenclature sur des postes à responsabilité vacant dans leurs services...

S'agit-il de situations réservées aux seuls officiers, ou d'autres partagent-ils cette triste réalité managériale ?

Quand tout récemment un commissaire stagiaire a été nommé en sortie d'école à Nouméa sur un poste d'officier RT ; quand aujourd'hui un autre commissaire, détaché depuis plusieurs années auprès des collectivités polynésiennes et "remercié", bénéficie d'une création de poste hors nomenclature de "chargé de mission" à la DSP de Tahiti...

Tant mieux pour les bénéficiaires de ces dernières mesures, mais la réalité managériale n'est décidément pas la même pour tout le monde !

Qui a intérêt à ce que le possible pour les uns soit impossible pour les autres ?

Le SCSI-CFDT revendique :

Une déflation et une nomenclature communes pour l'ensemble des cadres de la police nationale, un traitement RH homogène, cohérent et respectueux de tous.

Mario Banner nommé commissaire

à la DSP



Nous ne pouvons que commencer cet éditorial avec un beau scoop que vient de nous faire parvenir Mario Banner évincé récemment du port autonome par Albert Solia. Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et le Directeur Général de la Police Nationale sur proposition du Directeur Central de la Sécurité Publique viennent de l'affecter comme Commissaire à la DSP de Papeete. Il y aura donc dorénavant deux commissaires de police à Papeete (par comparaison ils sont 4 à Noumea).

Voilà une quinzaine d'années que Mario Banner attendait ce moment, l'aboutissement de ses efforts dans le métier qu'il a choisi et pour lequel il a passé avec succès les différents concours à Paris il y a quelques années. Le seul Polynésien à avoir tenu bon dans ce parcours difficile. Nous espérons qu'il sera bien accueilli à la DSP, quant aux voyous, ils devront faire gaffe à leur matricule. Mario Banner n'est pas ce qu'on peut appeler "un tendre" dans son métier. Solia a intérêt à filer droit ! Toutes nos félicitations. (Tahiti Today.)

(1) Albert Solia est ministre de l'équipement du gouvernement polynésien.

(2) Note du SCSI : le poste n'existait pas, il est créé pour la circonstance...